

COMITÉ D'ENTREPRISE DES 14 ET 28 DECEMBRE 2010

PROJET BPCE "ACTIVATION CLIENTELE"...

Où comment bien "*saucissonner*" un projet global pour mieux le faire passer en douceur... et en profondeur !
Après le CHSCT, le CE ne s'y est pas laissé prendre !

PLAN D'ACTION METIERS 2011 : pour la BDD et la BDR : Un *remake* de " *Quatre mariages et un enterrement*" avec à l'affiche " *Quatre défis et des leviers*"

HEURES SUPPLEMENTAIRES : A + B = X...
" *Elémentaire mon cher WATSON... élémentaire !*"

PREVISIONS BUDGETAIRES :

- 2011 : quand l'ambition prime au détriment des conditions de travail...
- Atterrissage 2010 : intéressement au rendez-vous ?

PLAN DE FORMATION 2011 : lorsque le Comité est écouté, il peut donner un avis favorable

NOUVELLES DES CREDITS : maintenant, ce serait « *la fête* » aux commerciaux » !

JOURS CHOMES 2011 : pour mieux circuler, ce sera le 1^{er} août...

permet d'entretenir "*un écran de fumée*" masquant des impacts essentiels pour le personnel !

Qui pourrait croire que des points tels que **le changement de la composition et du volume des portefeuilles des commerciaux... le suivi des résultats en terme de PNB... la banque en ligne avec les contacts clients mails/téléphone... la gestion d'un réel portefeuille pour les Conseillers de Clientèle ... le transfert d'appels du CRC vers les agences... l'apprentissage des nouveaux outils de vente à distance... des horaires de travail forcément à adapter...** soient neutres en terme d'organisation et de conditions de travail de nos collègues et qu'ils ne nous regardent pas nous... vos représentants ???

Monsieur de Laportalière, sourd à nos demandes, a simplement consenti à différer le point sur l'OVAD à une prochaine réunion du Comité afin de le consulter sur ce seul point...

Le Comité d'entreprise, après suspension de séance, a quant à lui voté à la quasi unanimité (1 simple abstention) le texte d'une résolution exigeant une réelle consultation du Comité sur ce projet global impactant aujourd'hui comme demain les conditions de travail du personnel commercial.

La Direction campant sur ses positions, vos élus CFDT n'en resteront pas là et chercheront à utiliser tous les moyens dont ils disposent pour faire reconnaître vos droits.

Le CHSCT nouvellement élu a également revendiqué unanimement une consultation globale sur ce projet, le principe d'un recours à une expertise par un cabinet spécialisé, dans le cadre des dispositions légales, pouvant être décidé lors de sa réunion du 13/01/2011.

A noter que les recours de ce type se multiplient dans nombre d'autres Caisses... Vos élus CFDT suivent donc l'affaire... de près !

ACTIVATION CLIENTELE

A l'ordre du jour et à la rubrique "*Informations*" d'une part la mise en œuvre de la seule segmentation clients et d'autre part une tentative de simple information sur le déploiement d'un outil de vente à distance (OVAD)... Le Comité après avoir poliment écouté la direction sur le seul premier aspect du dossier à savoir la segmentation a affirmé haut et fort que ce point particulier n'était pas à dissocier d'autres tout aussi importants car intégrés dans le projet "**Activation Clientèle**" :

- La **segmentation activation clientèle**
- L'**OVAD** ... en clair la vente par téléphone en agence
- **MAIS AUSSI** :
- L'**agence en ligne** avec l' " E @gence"
- La **réintégration** en agence de "*certaines appels téléphoniques entrants*"
- Les **horaires** à "*adapter*" sans nul doute à l'ensemble...

Pour vos élus CFDT il est clair que l'ensemble de ces points intégré dans un même projet global (national ?) va obligatoirement impliquer des **modifications** plus qu'importantes pour nos **conditions de travail**.

Le droit du travail est clair en ce domaine : les diverses représentations du personnel (CE et CHSCT) doivent être **consultées** et non pas simplement informées par bribes ce qui

PLANS ACTION METIERS 2011

Pour la BDD et la BDR ainsi que pour les marchés attenants, un certain nombre de menaces comme d'opportunités ont été identifiées... alors que quatre principaux défis étaient ciblés (*Efficacité, Performance, Rentabilité, Satisfaction*) une liste exhaustive des différents leviers d'intervention étant ensuite déroulée si ce n'est expliquée, ceci afin de justifier ... les objectifs commerciaux en nombre et volumes que ce soit en Collecte, Crédits et IARD avec le souhait légitime de "*réussir l'année 2011*" et de nous voir arriver "*au rendez-vous de nos objectifs*"...

Ce double souhait, partagé par toutes et tous se heurte cependant à un écueil de taille que vos élus CFDT ont immédiatement relevé : en gros comment atteindre sur certains postes, des objectifs 2011 supérieurs à ceux de 2010 alors même que le "*réalisé*" 2010 est déjà lui-même parfois bien inférieur à l'objectif initial de 2010 ? La "*méthode Coué*" trouve ici ses limites car pour nos collègues *ambition* et *activation* riment souvent avec *pression* et *démotivation*...

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le proverbe du jour : "Convention CELC en Octobre, Heures Supplémentaires en Novembre"... **Perdu !**

Alors que plus de **1.600** collègues y ont participé, avec en moyenne **1 heure supplémentaire réalisée par chacun(e)**, à l'arrivée fin novembre seuls **89** collègues avaient déclaré un allongement du temps de trajet et **63** avaient posé des heures supplémentaires !

Il est donc manifeste et incontestable qu'il subsiste un problème, les chiffres avancés le démontrent, et cette fois sans équivoque : **à la CELC, au mépris total du code du travail, les heures supplémentaires réalisées ne sont pas déclarées et donc ni récupérées ni payées !**

Pour vos élus CFDT l'occasion est trop belle d'insister sur le fait que la Direction disposant d'un état des présents à la Convention, c'est à elle de solliciter les salariés pour qu'ils déclarent les heures et touchent ainsi leur dû ! Et Monsieur de Laportalère de nous répondre aussitôt : "*Chacun est libre de déclarer ...ou pas*"

Pour vos élus CFDT, il semble bien que la liberté du salarié trouve bien vite ses limites face aux pressions directes ou indirectes qu'il ou elle subit sur son lieu de travail ...et/ou d'un peu plus haut !

Certaines de ces pratiques étant condamnables civilement et pénalement, c'est à chacun, à son niveau, de réfléchir à ce problème !

Nous, à la CFDT, nous n'hésiterons pas à aider et épauler tout collègue qui sollicitera notre aide... quelle que soit la juridiction.

PREVISIONS BUDGETAIRES (et objectifs commerciaux)

2011 :

	Objectifs 2010	Atterrissage 2010	Objectifs 2011
Collecte	200 M€	95 M€	275 M€
Crédits	1.717 M€	2.095 M€	2.021 M€

Alors que l'on ne réalisera qu'à peine 50% des objectifs de collecte en 2010, la Direction fixe des objectifs 2011 complètement démesurés... C'est vrai que « *ma petite entreprise ne connaît pas la crise* », ni la banalisation du livret A...

Quant aux crédits, la Direction maintient le cap de production actuelle sans renfort d'effectifs...

Pire que ça, elle prévoit de continuer son inexorable baisse des effectifs (- 8)...

Malgré le refus de la Direction de consulter le Comité sur ce budget prévisionnel (en infraction avec le Code du Travail), le Comité a émis un avis défavorable.

2010 : les prévisions d'atterrissage de l'année 2010 permettent d'espérer une belle enveloppe d'intéressement / participation (8 M€)... Juste retour des choses pour le personnel, compte tenu du résultat net escompté (53 M€) et des impôts payés (24 M€)...

Seul point noir à lever : le « logement » de l'amende nationale infligée à BPCE par la BCE (entente interbancaire à propos de

la tarification)... Pour les élus CFDT, il est hors de question que le personnel paye une quelconque partie de cette amende, ce qui aurait comme effet d'amputer l'intéressement de la bagatelle de 800.000 €... Affaire à suivre !

PLAN DE FORMATION 2011

En septembre, nous avons été défavorables aux orientations que souhaitait donner la Direction à la formation 2011, trop axée à notre goût vers la rentabilité au détriment du personnel.

Lors de l'établissement du plan de formation qui découle des orientations, la Direction a entendu la CFDT et change de cap :

-elle affirme l'aspect obligatoirement humain de la formation !

-elle va prendre en compte les résultats de l'enquête sur le stress,

-elle promet que les formations des managers privilégieront l'aspect humain (et moins la batonite...),

-elle promet de mieux s'occuper des seniors...

Ajoutons à cela le renforcement des formations « techniques » et un budget en progression, le Comité ne pouvait qu'émettre un avis favorable, ce qu'il a fait unanimement !

NOUVELLES DES CREDITS

La Direction nous a fait un rapide point de la situation qui s'est à priori « *stabilisée* », du fait d'un moins grand nombre de dossiers et d'un effectif « *renforcé* »... Pour la Direction ce service « *est à l'étude* » sur son dimensionnement et la révision des processus. Un autre élément a été soulevé concernant la qualité des dossiers arrivant à la DEAB... On peut effectivement se poser plein de questions... Voici celles de la CDFT : les formations techniques et règlementaires, les effectifs et le temps sont-ils bien adaptés et suffisants y compris en agence ???

JOURS CHOMES 2011

Suite à nos propositions du mois dernier, la Direction est venue avec une proposition minimaliste et quelque peu « *farfelue* » :

Pour les « commerciaux » : 2 jours chômés les samedis 13 août et 24 décembre + 13 jours RTT ;

Pour les « administratifs » : 2 jours chômés les lundis 1^{er} août et 31 octobre + 12 jours RTT.

La justification du 1^{er} août nous ayant fait beaucoup rire (amélioration de la circulation routière) et ayant insisté pour le week-end de l'ascension, la Direction doit revoir sa copie...

Réponse définitive au Comité de Janvier !

ACTIVITES SOCIALES du COMITE

En complément au sondage du début d'année, vous avez jusqu'au 10 janvier pour donner votre avis, en répondant au questionnaire en ligne sur le site du Comité (www.comitelc.com)

**Tous les élus CFDT vous souhaitent
une bonne année 2011 !**

La CFDT, c'est faire